



SOLUTIONS **IT** POUR LES AUTORITÉS LOCALES



mySIRH
FORMATION

Grâce à mySIRH Formation, vous bénéficiez d'une solution simple et adaptée au secteur public permettant de gérer l'entièreté du processus de formation de vos agents.

LES AVANTAGES

POUR LE SERVICE RH

LA GESTION FACILITÉE DES PROCEDURES

- Le catalogue de formation est créé et géré par le service RH avec l'import aisé des catalogues externes
- Le schéma de validation des demandes en formation est implémenté selon les spécificités de l'administration
- Les inscriptions aux formations sont centralisées
- Les besoins et souhaits en formation sont gérés de façon individuelle ou collective
- Des notifications sont envoyées par mail pour inviter à valider ou refuser une demande de formation ou une inscription
- Le service RH reçoit des alertes et peut suivre les tâches à réaliser : demandes en attente, encodage des résultats ...
- Les coûts des sessions de formation sont calculés automatiquement

L'INTÉGRATION DES FORMATIONS AUX PROCESSUS RH

- Le service gère les certifications et la liaison avec des formations spécifiques
- Des liens sont créés avec l'évaluation et l'évolution de carrière de l'agent
- L'amélioration continue du catalogue de formation sur base des évaluations réalisées par les agents

POUR LE RESPONSABLE DE SERVICE

L'EXPRESSION DES BESOINS ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'INFORMATION

- La formulation des besoins pour l'ensemble de l'équipe
- Le suivi de l'évolution des étapes clés du parcours de formation des agents
- La possibilité de proposer de nouvelles formations au catalogue

POUR L'AGENT

UN ESPACE INDIVIDUEL ET PARTICIPATIF

- La possibilité d'exprimer ses besoins personnels
- Le suivi de l'évolution de son dossier de formation
- La possibilité de proposer de nouvelles formations au catalogue
- La possibilité d'évaluer une formation suivie

LES FONCTIONNALITÉS CLÉS

UN CATALOGUE DE FORMATIONS

- L'administration crée son catalogue de formations personnalisé et structuré par thèmes et sous-thèmes comme par exemple la communication, les finances, la sécurité ...
- Des éléments constitutifs sont décrits dans chaque formation : description, type, objectif, prérequis et/ou conditions d'admissibilité à la formation, organisateur, durée, coût
- Les formations sont classifiées par types (formations continuées, formations professionnelles...) avec la possibilité de préciser si elles interviennent dans l'évolution de carrière des agents
- Les catalogues externes sont importables aisément
- Le catalogue est mis à disposition via votre portail Web mySIRH

UNE GESTION DES DEMANDES DE FORMATION

- L'ensemble des demandes sont centralisées :
 - sur base du catalogue de formation de l'Administration
 - à partir de besoins spécifiques
- Les demandes sont analysées :
 - via la mise en évidence des besoins émergents au travers de l'outil de recherche
 - en relation avec l'historique des formations antérieures

UN SUIVI DES FORMATIONS

- L'accès à un suivi administratif permet :
 - la gestion et la planification des sessions
 - l'inscription des agents aux différentes sessions
 - un envoi automatique de convocations et de rappels
- Le statut de chaque demande de formation (en attente, inscrit, réalisé ...) est facilement suivi
- Des résultats peuvent être encodés pour les formations
- Des alertes sont paramétrables sur les dates d'expiration des certifications
- Les coûts par session sont calculés automatiquement

DES DOSSIERS INDIVIDUELS

- Une mise à jour automatique de l'historique des formations suivies et des certifications obtenues

DES RAPPORTS

- Des recherches multicritères diverses sont possibles afin d'extraire des rapports
- Des listes sont exportables selon les objectifs poursuivis par le Service RH

PRENEZ CONTACT

info@civadis.be
+32 (0)81 55 45 11
www.civadis.be